

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUIN 2020**

Délibération : **2020-06- 48**
 OBJET : **SUPPRESSION / CRÉATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : **4.1.1**

<p>En exercice : 29</p> <p>Présents : 24</p> <p>Pouvoirs : 5</p> <p>Absents : 0</p> <p>Votants : 29</p> <p>Délibération comportant :</p> <p>Annexe : ANNEXE - Tableau effectifs au 1er juillet 2020.pdf</p>	<p>Le vingt-neuf juin deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Catherine CADOU, Sylvie PERGELINE, Jean-Marc COLOMBAT, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Pascal LAVEANT, Yvon LERAT, Florence CABRESIN, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Jérôme AMIAUD, Béatrice MIERMONT, Benjamin VACHET, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.</p> <p>Les membres ayant donné un pouvoir : Claude RINCE donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI.</p>
--	--

Rapporteur : Catherine CADOU

1- En septembre 2019, a été mise en œuvre la restructuration des accueils de loisirs.

Parallèlement à cette évolution de l'offre de services des accueils de loisirs Enfance – Jeunesse, a été expérimentée une nouvelle organisation du service avec l'identification d'un responsable par structure, ce qui nécessite la création d'un poste de référent sur la structure Ado Gesvres.

Il convient donc de créer un poste d'adjoint d'animation à compter du 31 août 2020 :

CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière animation		
• Adjoint d'animation	1 poste à temps non complet – 30h/hebdo	31 Août 2020

2- Vu la délibération du 2 mars 2020 créant un poste d'adjoint d'animation à temps complet pour occuper les missions de responsable de structure sur A'venturiers,

Considérant qu'il convient d'adapter le temps de travail aux besoins.

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20200629-2020-06-48-DE Date de télétransmission : 02/07/2020 Date de réception préfecture : 02/07/2020

Il est donc proposé la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à hauteur de 30 heures hebdomadaires, en remplacement du poste à temps complet initialement créé, à compter du 1^{er} juillet 2020 afin de recruter un référent de la structure A'venturiers.

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière animation • Adjoint d'animation	1 poste à temps complet	Filière animation • Adjoint d'animation	1 poste à temps non complet – 30h/hebdo	1 ^{er} juillet 2020

3- Vu la délibération n°2015-02-03 du 23 février 2015 créant un emploi d'animateur à temps complet,

Vu la nécessité de pérenniser le poste de chargé du développement sportif par le recrutement d'un agent au premier grade du cadre d'emploi d'Educateur territorial des activités physiques et sportives.

Il convient d'adapter le tableau des effectifs comme suit :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière animation • Animateur	1 poste à temps complet	Filière sportive Educateur des APS	1 poste à temps complet	1 ^{er} septembre 2020

4- Une classe de maternelle supplémentaire va ouvrir à la rentrée scolaire 2020-2021 à l'école Pauline Kergomard.

Il convient donc de créer 1 emploi d'ATSEM à compter du 31 août 2020.

CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière médico-sociale • ATSEM	1 poste à temps non complet (32.45/35 ^{ème})	31 Août 2020

1- Vu la nécessité de remplacer un agent administratif faisant l'objet d'un reclassement, il convient de créer un nouveau poste d'adjoint administratif :

CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière administrative • Adjoint administratif	1 poste à temps complet	1 ^{er} septembre 2020

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20200629-2020-06-48-DE
Date de télétransmission : 02/07/2020
Date de réception préfecture : 02/07/2020

6- Vu la délibération du 25 juin 2018 fixant les ratios d'avancement de grade à 100% pour tous les cadres d'emplois.

Il est proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs au titre des avancements de grade des agents promouvables sur l'année 2020 :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière administrative • Adjoint administratif	1 poste à temps complet	Filière administrative • Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	Nomination prévue le 1 ^{er} juillet 2020
• Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2 postes à temps complet	• Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2 postes à temps complet	
Filière médico-sociale • ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	Filière médico-sociale • ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet	Sous réserve de l'avis de la CAP d'avancement de grade le 18 juin 2020
Filière animation • Adjoint d'animation	1 poste à temps non complet (26.25/35 ^{ème})	Filière animation • Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps non complet (26.25/35 ^{ème})	
• Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	• Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet	

7- Vu la délibération en date du 15 octobre 2018 créant un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,

Vu la réussite d'1 agent au concours de rédacteur,

Vu l'inscription sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion de Vendée,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2020 :

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20200629-2020-06-48-DE
Date de télétransmission : 02/07/2020
Date de réception préfecture : 02/07/2020

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière administrative • Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet	Filière administrative • Rédacteur	1 poste à temps complet	1 ^{er} juillet 2020

8- Des passerelles entre les différentes filières permettent aux fonctionnaires territoriaux d'envisager une mobilité vers d'autres métiers, par la voie de l'intégration directe, dès lors qu'il s'agit de la même catégorie hiérarchique.

Un agent a expérimenté un nouveau métier et sollicite une nouvelle affectation : un agent, adjoint d'animation, a ainsi fait connaître son souhait d'intégrer la filière technique, au terme de 5 mois d'exercice, dans sa nouvelle affectation.

L'agent sera directement intégré au grade correspondant à sa filière d'affectation.

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2020 :

CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière technique • Adjoint technique	1 poste à temps complet	1 ^{er} juillet 2020

9- Considérant qu'il s'avère nécessaire de recruter temporairement un agent de médiation afin de veiller à la sécurité autour des complexes sportifs et des salles associatives, d'assurer la protection des agents et des utilisateurs et de mener des actions de prévention auprès des perturbateurs.

Cet agent assurera des fonctions d'agent de médiation à temps non complet à hauteur de 10/35^{ème}.

L'agent percevra une rémunération fixée sur la base de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique.

Il est donc proposé le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 4 mois allant du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2020.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 29 juin 2020
Alain ROYER, Maire

